

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1361

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le gourou et l'artisan

«**J**EUNESSE SANS DROGUE» et «Droleg», deux initiatives que tout oppose en apparence et pourtant proches parentes. Déposées en 1993 et 1994, au plus fort du désarroi provoqué par l'extension des scènes ouvertes de la drogue, les jumelles ont ceci de commun qu'elles prétendent offrir une parade efficace contre le fléau de la toxicomanie et son cortège de misère et de criminalité.

La fermeture brutale du Platzspitz à Zurich en 1992 – dont les images insoutenables ont fait le tour du monde – et celle du Kocherpark à Berne ne résolvent rien, puisque les scènes se déplacent. Au départ, le Conseil fédéral tarde à se décider pour un programme de distribution contrôlée aux personnes gravement atteintes: l'héroïne est toujours hors-la-loi. Faute de soutien fédéral et cantonal, les autorités locales n'arrivent pas à faire face. Alors même que le problème revêt une dimension nationale: les toxicomanes ignorent les frontières cantonales et se rendent là où l'offre existe, dans les centres urbains. Le moment est donc favorable au lancement d'idées simples.

La situation se décrispie dès 1994 quand le Conseil fédéral, le canton et la ville de Zurich décident de travailler de concert à une politique cohérente basée sur la thérapie, l'aide à la survie, la prévention et la répression.

Ici et là des votes populaires légitiment cette nouvelle approche qui vise à améliorer les conditions de vie des toxicomanes plutôt que de les pourchasser. Et les trois grands partis gouvernementaux élaborent une plate-forme commune qui reprend l'essentiel de la politique gouvernementale.

L'échec cinglant de «Jeunesse sans drogue» en septembre 1997 montre que la population soutient cette démarche, à la fois prudente et multiple, et rejette les terribles simplifications des gourous épris de répression et de stricte discipline. Il y a fort à parier que leurs cou-

sins libertaires de «Droleg» subiront le même sort en novembre prochain. Car, dans ce domaine, les gourous n'ont jamais fait leurs preuves et il n'y a rien à attendre de solutions car-

C'est d'artisans dont nous avons besoin, qui connaissent le terrain et expérimentent sans se soucier des slogans

rées. C'est au contraire d'artisans dont nous avons besoin, qui connaissent le terrain et expérimentent sans se soucier des slogans. D'ailleurs la politique suisse en matière de drogue, il y a encore peu montrée du doigt pour son prétendu laxisme, commence à éveiller l'intérêt de nombreux pays.

Déjà la prochaine étape se dessine, celle de la révision de la loi sur les stupéfiants et la décriminalisation de la consommation des drogues douces. Pas à pas, au rythme de l'artisan et avec le nécessaire soutien de la population.

JD